



Mémorial automobile Le Landeron – Lignièrès

6 juillet 2008

CONDITIONS GENERALES

Introduction

La section neuchâteloise de l'**Automobile Club de Suisse**, l'**Ecurie des 3 Chevrans** et la **Scuderia Taïfyn** organisent cette manifestation afin de commémorer de manière conviviale le cinquantième anniversaire de la course de côte Le Landeron – Lignièrès et fêter les 100 ans de l'ACS, sections Neuchâtel et Montagnes Neuchâteloises.

Le Landeron – Lignièrès est une rencontre automobile mise sur pied pour votre plaisir et celui du public, le but est de faire revivre l'ambiance course de l'époque. Dans sa forme actuelle, il ne s'agit aucunement d'une épreuve chronométrée, mais d'une démonstration de véhicules de compétition historiques. Le relief et la difficulté du parcours permettent de faire rouler les véhicules dans des conditions attractives pour tous

La démonstration se fait sous les conditions de la LCR, (Loi sur la Circulation Routière) bien que la route soit fermée pendant les manches. Attention donc à respecter notamment la limite des 5 / 1000 au niveau du taux d'alcool.

Programme provisoire

23.05.2008		Clôture des inscriptions
05.07.2008	16h-18h	Vérifications techniques facultatives
05.07.2008	18h30	Apéritif de bienvenue
06.07.2008	07h-08h30	Vérifications techniques
06.07.2008	08h35	Briefing obligatoire
06.07.2008	09h-12h	1 montée sous conduite, 1 ^{ère} montée libre
06.07.2008	12h-13h30	Pause
06.07.2008	13h30-17h30	Démonstrations, 2 ^{ème} et, (sous réserve) 3 ^{ème} montées libres
06.07.2008	17h45	Fin de la manifestation

Le programme définitif sera publié avec les dernières instructions.

Parcours

Longueur de 3000 mètres environ. Quelques chicanes de ralentissement seront disposées sur le parcours.

Véhicules admis

Anciennes voitures à caractère sportif construites entre 1946 et 1988

Cat. E Véhicules construits entre 1946 et 1960

Cat. F Véhicules construits entre 1961 et 1970

Cat. G Véhicules construits entre 1971 et 1988

Les catégories seront divisées selon les classes suivantes.

Voiture de tourisme, Grand-tourisme, Sport, Formule

Promotion d'une catégorie moderne « écologique »

Démonstrations de « grands-mères », véhicules antérieurs à 1946.

Concurrents

Les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valable qui leur permet de conduire sur la voie publique en Suisse la catégorie du véhicule inscrit.

Vérifications

Contrôle administratif : Permis de conduire, fiche F.I.V.A. éventuelle,
Distribution des numéros et du prix souvenir.
Récupération par les concurrents de la photo du véhicule.

Contrôle technique : Contrôle du véhicule, contrôle de sécurité,
CASQUE OBLIGATOIRE.

Les véhicules reconnus conformes lors du contrôle technique sont les seuls autorisés à rouler, un échange de pilotes après les vérifications administratives n'est pas accepté, le pilote roule exclusivement avec le véhicule qu'il a inscrit et présenté au contrôle technique.

Engagement

Les inscriptions sont à transmettre au moyen du bulletin d'inscription officiel à l'adresse suivante :

Automobile Club de Suisse, Mémorial automobile Le Landeron – Lignières

Rue de la Treille 5, Case postale 1770, 2001 Neuchâtel

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo du véhicule participant.

Délai : 23 mai 2008.

Le nombre maximum de concurrents est fixé à 120. L'organisateur se réserve le droit de procéder à une sélection.

Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à CHF 150.-- et sont à verser dans le même délai au CCP 10-776819-7, Mémorial Le Landeron.

Assurances

Une assurance responsabilité civile envers les tiers est conclue par l'organisateur.
Aucune assurance accident n'est conclue par celui-ci.
Chaque concurrent roule sous sa propre responsabilité..

Déroulement

Chaque participant aura l'occasion d'effectuer au minimum 3 montées.
Le port du casque est obligatoire lors de chaque montée, y compris celle sous conduite.
Port obligatoire de vêtements longs (manches et pantalons) et de chaussures fermées. Les étoffes entièrement synthétiques sont strictement interdites. Les combinaisons de protections et gants sont recommandés, surtout pour les voitures ouvertes et les classes Sport ou Formule.

Le déroulement de l'épreuve peut être modifié par l'organisateur en tout temps selon les nécessités du moment.
En cas de force majeure, le directeur de course peut interrompre la course sans autre avis.
Aucun dédommagement ne sera versé par l'organisateur.

Vol de véhicule ou d'équipement : l'organisateur ne pourra en aucun cas être reconnu responsable en cas de disparition de biens des participants.

Par sa participation, le pilote renonce à élever toutes prétentions pénales ou civiles envers l'organisateur, son personnel, commissaires, aides ou bénévoles.

Organisation

Président d'honneur :	Maurice Scemama	079 333 62 32
Président du comité d'organisation :	Pascal Hofer	032 842 22 52
Vice-présidents :	Gilbert Monnier	079 658 50 50
	Patrick Spart	079 428 84 15
Direction de course :	Philippe Girardin	079 208 80 93
	Alexandre Degoumois	079 619 95 81
Direction technique :	Yves Muller	032 913 85 49
Secrétariat :	Doris Nussbaumer	032 725 81 22
Publicité, sponsors :	Sébastien Eberhard	079 693 12 94
Finances	Pierre L'Eplattenier	032 731 62 08

Le Landeron, mars 2008

Le président du C.O : Pascal Hofer

Le directeur technique : Yves Muller



Mémorial automobile Le Landeron – Lignièrès

6 juillet 2008

BULLETIN D'INSCRIPTION OFFICIEL

PILOTE

Nom : Prénom :
Adresse (rue, no. postal, localit , pays :
T l. priv  : Tel. prof. :
Fax : E. mail:@.....

VEHICULE

Marque : Type :
Ann e de construction : Carrosserie :
Nombre de places : Num ro de plaques :
Puissance: Nombre de cylindres :
Cylindr e. Poids : Vitesse maximum :
Num ro de ch ssis : Num ro de moteur :
Biographie abr g e du v hicule, palmar s, particularit s :
.....
.....
.....
.....

Ce bulletin d'inscription, accompagn  d'une photographie du v hicule, est   retourner jusqu'au
23 mai 2008   l'adresse suivante :

Automobile Club de Suisse, M morial automobile Le Landeron – Ligni r s,
Rue de la Treille 5, Case postale 1770, 2001 Neuch tel

La finance d'inscription s' l ve   CHF 150.-- et est   r gler dans les m mes d lais au
CCP 10-776819-7, M morial Le Landeron.

Par mon engagement, j'accepte de respecter les conditions de participation, de responsabilit  et de
l'organisateur.

Lieu/date : Signature.